

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 15 MAI 2025 À 14 H SAINT PIERRE D'ALBIGNY, salle La Treille.

Vous êtes convoqué(e) à une Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu à Saint Pierre d'Albigny le 15 Mai 2025 à 14h.

L'ADAPAR organise cette Assemblée Générale Extraordinaire pour valider par un vote la « scission » entre l'ADAPAR et un nouveau club sur le secteur « Albertville-Ugine ».

Conformément aux statuts de l'ADAPAR, article 7 : est électeur pour cette Assemblée Générale Extraordinaire, toute personne adhérente au 31/08/2024, à jour de sa cotisation 2024/2025. Le vote par procuration est autorisé. Chaque adhérent peut disposer de deux pouvoirs au maximum. Le vote par correspondance n'est pas admis.

Motion soumise au vote :

Êtes-vous favorable à une scission de l'ADAPAR par la séparation du secteur « Albertville-Ugine » qui souhaite quitter l'ADAPAR et créer un nouveau club pour gérer les activités proposées par la FFRS sur son secteur géographique ?

L'adoption de cette motion de « scission » par votre vote permettra de mettre en œuvre l'application du protocole de scission entre l'ADAPAR et le nouveau club, voté à l'unanimité par le Comité de Direction du 09/04/2025 :

** Répartition du « fonds associatif » de l'ADAPAR entre l'ADAPAR et le nouveau club.*

** Utilisation par le nouveau club du fichier des données personnelles des adhérents de son secteur, actuellement propriété de l'ADAPAR, dans le respect des règles légales et réglementaires françaises et européennes.*

L'intégralité du protocole sera présentée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire. Celui-ci sera consultable sur place le 15 mai 2025.

Le Président de l'ADAPAR
HERVÉ BUGLI

L'ADAPAR organisera un transport pour vous permettre d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 Mai 2025 à 14h à Saint Pierre d'Albigny.



POUVOIR

Nom :

Prénom :

Numéro de licence :

Donne pouvoir à :

Nom :

Prénom :

Numéro de licence :

Pour me représenter et voter lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mai 2025.

Date :

Signature :

Coupon à détacher, à retourner par mail ou à déposer dans la boite de l'ADAPAR avant le 09/05/2025

Je vais assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15/05/2025. (Entourer votre choix)

OUI *NON*

Je souhaite me rendre à Saint Pierre d'Albigny : (Entourer l'option choisie)

- *Par mes propres moyens* - *Avec le bus mis en place par l'ADAPAR*

Nom

Prénom

Numéro de licence :

TRANSPORT GRATUIT. POINTS DE DEPART POUR LA COMBE DE SAVOIE :
Merci de cocher votre point de départ.

- 12h00** Parking Maison brûlée à Sonnaz
 - 12h15** Gare routière Chambéry
 - 12H30** Gare routière Challes les Eaux.
 - 12H45** Montmélian parking Lidl